



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi

201943

/SGG/SGA/DCT/TAF/nd

Dakar, le

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

14 NOV. 2019

*Le Ministre, Secrétaire Général du Gouvernement*

**OBJET** : Programme de bourses doctorales et post-doctorales 2020.

**Monsieur le Ministre,**

Dans le cadre de la coopération technique bilatérale, la partie française a bien voulu inviter notre pays à présenter des candidatures au programme de bourses d'aide à la recherche doctorale et post-doctorale, prévu au titre de l'année 2020.

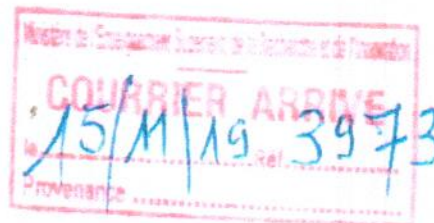
**Le programme de bourses d'aide à la recherche doctorale**

Ce programme finance un ou plusieurs séjours de recherche dans un laboratoire français pour une durée variable en fonction du projet de recherche, sans excéder 12 mois sur une période maximale de 3 ans. Il cible les étudiants et enseignants-chercheurs et/ou les agents de l'Administration appartenant à un laboratoire ou à une équipe de recherche d'une université sénégalaise, partenaire d'une université française.

**Le programme de bourses d'aide post-doctorale**

Ce programme est destiné aux enseignants-chercheurs des universités publiques sénégalaises, engagés dans des travaux scientifiques ou sur un projet de thèse contribuant fortement au développement durable, titulaires d'un doctorat « nouveau régime » ou d'une inscription sur les listes CAMES, et/ou titulaire d'une thèse de 3<sup>ème</sup> cycle ou équivalent et préparant une thèse d'Etat.

Pour plus de renseignements et le retrait du formulaire de candidature, les agents sont priés de consulter le site web à l'adresse suivante : [www.ambafrance-sn.org](http://www.ambafrance-sn.org).



A  
**Monsieur Cheikh Oumar HANNE**  
**Ministre de l'Enseignement supérieur,**  
**de la Recherche et de l'Innovation**

**DAKAR**

Par ailleurs, les candidats des programmes de bourses doctorales et bourses postdoctorales sont invités à transmettre une copie de leur dossier par voie électronique à l'adresse suivante : [dossiers-bourses.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:dossiers-bourses.dakar-amba@diplomatie.gouv.fr) avant le 31 décembre 2019.

Je vous prie de bien vouloir informer les écoles doctorales qu'elles sont tenues d'effectuer le classement des dossiers de leurs candidats et me les faire parvenir, au plus tard le **15 janvier 2020**.

